

La « dérive absolue » de Mitterrand

Patrick de Saint-Exupéry, grand connaisseur du génocide des Tutsis, dénonce la guerre secrète de l'Élysée, après la publication d'un rapport accablant d'historiens, et la fausse thèse du « double génocide » accréditée par le président.

Par Gérald Papy

Les commémorations du génocide des Tutsis – 800 000 morts d'avril à juillet 1994 – qui auront lieu le 7 avril à Kigali dérogeront à l'antienne du président Kagame de fustiger le soutien criminel de la France aux génocidaires. Le gouvernement rwandais a jugé, le 26 mars, que le rapport d'une commission d'historiens commandé par le président Macron et concluant à « un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes » de la France constituait « un pas important vers une compréhension commune » de son rôle dans le génocide.

« Une chape de plomb pesait sur le dossier. Elle a été levée. Pour moi, il y a un avant et un après ce rapport », commente Patrick de Saint-Exupéry, ex-journaliste au *Figaro*, fondateur de la revue *XXI*, et auteur, dès 2004, de *L'inavouable : la France au Rwanda* (Les Arènes, 287 p.) et qui vient de sortir *La Traversée* (1) pour dénoncer la théorie du « double génocide », propagée par les autorités françaises de l'époque, voit deux motifs de satisfaction à la publication du rapport

Duclert, du nom du président de la commission. « Il recèle des éléments d'information qui étaient en partie connus. La grande différence est qu'ils ont été approuvés par l'Élysée. Et notamment, dans son chapitre 7, la confirmation de la guerre secrète menée par la présidence en rupture avec le fonctionnement institutionnel normal de la France, observe Patrick de Saint-Exupéry. Dans une interview au *Monde* publiée le 29 mars, le général Jean Varret (*NDLR : chef de la mission militaire de coopération française à Kigali entre 1990 et 1993, avant d'être écarté*) raconte que l'Élysée disposait de moyens de communication chiffrés et d'une station Inmarsat sous les combles pour donner directement des instructions aux militaires déployés au Rwanda. Pareille pratique ne répond à aucune norme de fonctionnement d'un pays démocratique. François Mitterrand a été le grand ordonnateur de cette dérive du système institutionnel qui a conduit à une catastrophe absolue au Rwanda. »

DES CRIMES DE GUERRE

Autre satisfecit du rapport pour Patrick de Saint-Exupéry :

« Pareille pratique ne répond à aucune norme de fonctionnement d'un pays démocratique. »

« François Mitterrand avait officialisé, au sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994, la thèse du "double génocide". Depuis 27 ans, elle était nourrie par un certain nombre de hauts responsables, d'intellectuels, de médias... Elle est officiellement condamnée. » L'idée était qu'un génocide aurait été perpétré, après celui des Tutsis en 1994, par l'armée du Front patriotique rwandais arrivé au pouvoir à Kigali contre les réfugiés hutus rwandais en République démocratique du Congo. Pour la confirmer ou l'infirmer, le journaliste français, dans *La traversée*, a confronté à la réalité ses informations personnelles qui démentaient cette thèse et a refait le parcours des Rwandais contraints à la fuite par le gouvernement génocidaire, de Goma, à l'est du Congo-Kinshasa, jusqu'à Mbandaka, à l'ouest.

Sa conclusion ? « Il n'y pas eu de deuxième génocide. Il est évident et indiscutable que des massacres ont été commis par l'armée rwandaise et ses alliés congolais (*NDLR : les troupes de Laurent-Désiré Kabila qui allaient conquérir le pouvoir à Kinshasa*). On peut les qualifier de crimes de guerre. La vengeance a parfois animé ses auteurs. On était moins de deux ans après le génocide des Tutsis. » Patrick de Saint-Exupéry argue que Paul Kagame, l'homme fort du Rwanda, avait averti à plusieurs reprises que les camps de réfugiés hutus au Congo, contrôlés par les forces génocidaires et trop proches de la frontière rwandaise selon

Rwanda



GETTY IMAGES

les critères humanitaires, constituait une menace pour la sécurité de son pays. Face à l'absence de réaction de la communauté internationale, il choisit de les démanteler avec son armée. Mais pourquoi la thèse du « double génocide » a-t-elle été à ce point soutenue par les dirigeants français ? « Pour tenter d'esquiver leur responsabilité dans le génocide des Tutsis », répond sans hésitation Patrick de Saint-Exupéry. Ils n'ont cessé d'encourager le noyau dur des extrémistes. » A travers l'opération Turquoise qui a permis l'exfiltration du gouvernement génocidaire ou par la poursuite de l'approvisionnement en armes de celui-ci au Congo.

PLACE À LA JUSTICE

Le journaliste français rejette la plus grande partie de la responsabilité des morts au Congo sur les cadres du régime rwandais

en débandade : « Ne sont-ce pas les responsables du génocide qui immolent leur propre peuple ? » Et d'évoquer le récit de réfugiés hutus eux-mêmes. A Tingi-Tingi où un flot d'entre eux a été installé sur une piste d'atterrissage, Maurice Niwese écrit, dans *Le peuple rwandais un pied dans la tombe* (L'Harmattan, 2003, 212 p.), à propos des siens : « Ces gens [...] n'avaient connu qu'un seul succès : nous conduire dans la misère dans laquelle nous vivions, à mille lieues de chez nous. » « Certains avaient le droit de tuer et les autres le devoir de mourir », complète Philippe Mpayimana dans *Réfugiés rwandais entre marteau et enclume* (L'Harmattan, 2004, 158 p.). Et il poursuit : « La soi-disant "communauté ethnique des frères de sang et de destin, du même nom et du même nez" [...] n'avait réellement rien en commun à part le mal. »

Mais revenons au rapport Duclert et au rôle du cercle rapproché de François Mitterrand dans le génocide des Tutsis. Le texte dit n'avoir rien trouvé dans les archives qui indiquerait une complicité dans celui-ci. « Accueillir à Paris des génocidaires et leur prodiguer des conseils ne suggère-t-il pas une forme de "complicité" ? », s'interroge dans *Libération* une experte du dossier, Maria Malagardis. « Ce n'est pas un rapport commandé par l'Elysée qui va trancher cette question-là, juge Patrick de Saint-Exupéry. Elle le sera d'une manière ou d'une autre devant la justice qui y répondra de manière individuelle, si des particuliers ou des associations la saisissent. » **V**

En juillet 1992, François Mitterrand reçoit son homologue rwandais Juvénal Habyarimana à l'Elysée. Après l'assassinat de ce dernier et le début de génocide, la France continuera de soutenir le gouvernement génocidaire.

(1) *La Traversée*, par Patrick de Saint-Exupéry, Les Arènes, 328 p.

